

## PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du Lundi 20 Mars 2023

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT - MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Didier MAS - Paul GRIMAUD - Stéphan DE FELICE - Frédéric GROS - Guy MICHELIER - Frédéric CACERES - Jean-Louis DENIZOT - Khalid FEKRAOUI**

Absents excusés : **Mme Neriman BENDRIA - MM. Alain NEGRE - Olivier SIMORRE**

Participent à la réunion : **MM. Fabien DURANTE MALVY (CDA) - Jean-Philippe BACOU (Administratif)**

**Le procès-verbal de la réunion du 20/02/2023 est approuvé à l'unanimité.**

**Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 17 des Règlements Généraux de la Ligue de Football d'Occitanie & l'article 15 du Règlement Intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.**

### **I ACTUALITES**

#### **- Rencontre amicale France / Espagne Amputés à Béziers**

L'équipe de France de football pour amputés a affronté l'Espagne, samedi 18 mars en soirée, lors d'un match amical au stade Raoul-Barrière de Béziers. La sélection Française comptait dans ses rangs deux joueurs Héraultais : Romain Abellan et Tristan Diaz. Le District de l'Hérault a pris en charge des billets d'entrée au stade mis à disposition des clubs. Les différents supports de communication du District ont été mis à disposition des organisateurs de l'évènement. David Blattes, présent au stade ce soir-là, a remis une médaille d'honneur du District aux représentants des deux sélections.

#### **- Forum bisannuel des commissions**

Depuis la saison 2016/2017 le District de l'Hérault n'a plus organisé le forum bisannuel de ses commissions, la COVID-19 étant passée par là ! Le Comité de Direction (CD) donne son accord de principe pour la reprise de cette journée de rencontre entre tous les bénévoles. Le programme et le lieu du forum seront portés à la connaissance des intéressés dès que possible. La date prévue est le vendredi 5 mai 2023.

#### **- Protocole S.A.R.S.**

Lors du colloque des arbitres à Sauvian en fin de saison les participants ont pris connaissance du protocole agression élaboré avec la participation d'arbitres et de membres de la CDA et du CD. Ce protocole a été mis en place dès le début de la saison en cours. La procédure prévue a pu être testée à plusieurs reprises ces derniers mois à la suite d'agressions d'arbitres. Le CD déplore ce comportement violent et inexcusable envers le corps arbitral. Le suivi des arbitres agressés est assuré par les différents intervenants. L'espace « prévention – réparation » a transmis les signalements aux différents services de l'état.

#### **- Plaquette commerciale**

Frédéric Gros, chargé de la communication au District, présente aux membres du CD un projet de plaquette de sponsoring élaborée par l'apprenti en communication pour démarcher des entreprises dans le but d'obtenir un partenariat ou du mécénat. Les premiers contacts ont été pris, notamment pour sponsoriser les équipements des futures sélections du District de l'Hérault et les différentes compétitions (championnats, coupes et challenges).

- **Candidature commission**

Sur proposition de son président, la candidature de M. THEIL Alexis à la Commission Technique est présentée au CD :

La proposition est soumise au vote : *Proposition adoptée à l'unanimité (13 voix pour)*

## II **ARBITRES**

- **Nominations Arbitres (Gard / Hérault)**

Lors de la dernière formation initiale d'arbitres à Poussan, trois arbitres rattachés à l'US du Trèfle, club du Gard, ont été formés. Ce club demande que ses arbitres soient désignés par la CDA du District de l'Hérault. Le District du Gard, consulté pour avis, s'est opposé à cette demande.

- **Section arbitrage dans les collèges**

Paul Grimaud propose de travailler sur un projet visant à multiplier les sections arbitrages sur plusieurs collèges du Département de l'Hérault en partenariat avec Hérault sport. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet citoyen, social et sportif, les collègues éligibles étant situés sur le périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le projet sera présenté lors d'un prochain CD.

— **~~Incidents PEZENAS~~ (dossier en instruction)**

- **Statuts de l'arbitrage**

Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontre par saison pour couvrir leur club. Ce nombre peut être réduit prorata temporis pour les arbitres stagiaires ayant satisfait à l'examen dans la saison en cours. Les modalités de comptabilisation étant fixées par le District, Didier Mas, Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage, soumet à l'approbation des membres du CD la proposition suivante :

- . Arbitres issus de la FIA du mois d'octobre à Jacou, 12 matchs pour les jeunes arbitres et 15 matchs pour les arbitres Séniors
- . Arbitres issus de la FIA du mois de Février à Poussan, 6 matchs pour les jeunes arbitres et 8 matchs pour les arbitres Séniors

La proposition est soumise au vote : *Proposition adoptée à l'unanimité (13 voix pour)*

- **Challenge technique arbitral**

Comme convenu lors d'un CD précédent, les arbitres classés aux trois premières places du challenge mensuel seront récompensés. Pour le mois de février, les élus seront récompensés lors du tirage au sort des ½ finales de coupes de l'Hérault le 03/04/2023 à la Maison Des Sports.

## III **PRATIQUE SPORTIVE**

- **Tournois à valider**

- ✓ 08 et 09/04/2023 : FC Villeneuve-les-Béziers, U6 à U12
- ✓ 09/04/2023 : AS Puissalicon Magalas, U8, U9 Futsal
- ✓ 08 au 10/04/2023 : St Clement Montferrier, U8, U9, U11, U13
- ✓ 22/04/2023 : FCO Viassois, U6 et U7
- ✓ 22 et 23/04/2023 : Ol Midi Lirou, U6 à U9 en mixité
- ✓ 29 et 30/04/2023 : GC Lunel, U12
- ✓ 30/04 et 01/05/2023 : FC Petit Bard Mpl, U11, U13
- ✓ 01/05/2023 : AS Celleneuve, U12, U13
- ✓ 06/05/2023 : ASPTT Lunel, U8, U9

- ✓ 06 et 07/05/2023 : GC Lunel, U10
- ✓ 08/05/2023 : FC St Pargoire, U14, U15
- ✓ 18/05/2023 : FC Pradéen, U14
- ✓ 18/05/2023 : St Balarucois, U6 à U9, U6 F à U9 F
- ✓ 18 au 20/05/2023 : AS St Gely du Fesc, U10 à U13
- ✓ 18 au 21/05/2023 : FC Sète, U6 à U13
- ✓ 26 au 28/05/2023 : FC Sussargues, U8 à U13
- ✓ 27 et 28/05/2023 : Ent Corneilhan Lignan, U11, U13
- ✓ 03 et 04/06/2023 : AS La Grande Motte, U8 à U13
- ✓ 03 et 04/06/2023 : FC Sussargues, U10 F à U19 F et Séniors F
- ✓ 10 et 11/06/2023 : FC 3MTKD, U11F à U18F
- ✓ 10 et 11/06/2023 : AS St Gely du Fesc, U14, U15
- ✓ 10/06/2023 : FC St Pargoire, U8, U9
- ✓ 10/06/2023 : OL Midi Lirou, U8
- ✓ 11/06/2023 : OL Midi Lirou, U13
- ✓ 10 et 11/06/2023 : FC Thongue et Libron, U18 F, U19 F, Séniors F
- ✓ 18/06/2023 : ASPTT Montpellier, U14, U15
- ✓ 18/06/2023 : FC St Pargoire, U10, U11

La liste des tournois ci-dessus est soumise au vote : **Liste adoptée à l'unanimité (13 voix pour)**

**Rappel : Si des équipes étrangères ou « hors ligue LFO » participent au tournoi, le club organisateur doit demander l'autorisation pour homologation à la LFO.**

#### - **Candidatures Finales**

Un point est fait sur les candidatures à l'organisation des différentes finales et challenges de fin de saison. Il reste encore des finales à attribuer (lien à disposition des clubs [Candidature organisation finales](#) ).

#### - **Pondération des dotations**

Pour le calcul du nombre de ballons attribués lors des dotations les 14 et 28 avril prochains, des critères de pondération seront appliqués notamment pour tenir compte des efforts faits par certains clubs pour l'organisation de plateaux en football d'animation.

## IV **FINANCES**

#### - **Interdistrict U12/U13**

Concernant les compétitions Interdistrict U13 et U12 organisées par les Districts des PO et de l'Aude côté Ouest, l'Hérault et le Gard côté Est, un règlement commun prévoit que chaque district désigne les arbitres pour les rencontres de son territoire et règle leurs frais d'arbitrage par virement. Les arbitres n'ont pas à demander le règlement aux clubs. Un rappel sera fait auprès du District du Gard.

#### - **Contrat Ricoh**

Le contrat d'entretien des imprimantes du District avec la société arrive à expiration. Une nouvelle proposition a été faite pour le renouvellement d'une partie du parc, et le maintien du contrat pour les autres sans augmentation du prix des prestations et une diminution du prix des copies.

#### - **Subvention Arbitres sport adapté (641€)**

Le championnat de France Para Futsal Adapté a eu lieu du 20 au 22 Janvier 2023 sur deux sites, Montpellier et Jacou. Le Comité Départemental Sport Adapté 34 chargé de son organisation demande au District de l'Hérault une subvention exceptionnelle pour supporter les frais d'arbitrage occasionnés.

La proposition est soumise au vote : *Proposition adoptée à l'unanimité (13 voix pour)*

- **Bureau Financier**

Un bureau financier est prévu le 27/03/2023 pour non-paiement par certains clubs des soldes provisoires du relevé n°1 du mois de décembre 2022.

Le Président,  
**David BLATTES**

Le Secrétaire de séance,  
**Joseph CARDOVILLE**